

Le rucher de Saint-Estève, à Tourouzelle (Aude)



Les ruchers des parcs des châteaux sont caractéristiques des grands domaines viticoles du Narbonnais et du Biterrois. A la fin du XIX^e siècle et au tout début du XX^e, la viticulture était source de richesse et les grandes familles bourgeoises, propriétaires terriennes, ont investi dans le vignoble et construit de belles demeures et des châteaux aux toits en ardoise, entourés de parcs et de jardins. Ces châteaux se voulaient d'abord la « demeure de la distinction ». Les parcs, qui leur étaient indissociables, contribuaient à marquer la réussite économique et sociale de leurs propriétaires, mais ceux-ci gardaient un rapport très fort à l'agriculture, à l'exemple de Louis De Martin, propriétaire du domaine de Montrabech et secrétaire du Comice agricole de Narbonne. Ils suivaient les innovations en agriculture et c'est dans leurs ruchers installés dans les parcs des châteaux qu'ont été testées les ruches à cadres modernes, nouvellement inventées et qui allaient remplacer peu à peu le *buc* traditionnel. (Fig.1).



Fig.1. Le rucher de Louis De Martin, à Montrabech.

Il est encore possible de retrouver dans les grandes propriétés, les vestiges de **trois sortes de ruchers** : un petit abri traditionnel, d'une demi-douzaine de colonies au plus dont la production suffisait aux besoins de l'exploitation ; un gros, à l'image de celui de Saint-James, à Névian, (Fig. 2), parfois aménagé sous une toiture, et dont la récolte était vendue ; les ruchers-couverts où l'on pouvait suivre, sur une douzaine de ruches, les innovations en apiculture. Les murs à abeilles sont beaucoup plus rares.

Le rucher du domaine de Saint-Estève a été bâti dans le parc, au pied de la colline. Juste derrière et contigu, un petit chemin "de promenade" aboutit aux terrasses du château, avec par endroit des bancs pour se reposer et flâner. Il semble qu'il y ait un autre sentier d'agrément à flanc de colline, au dessus, mais trop « embartassé » pour bien voir. Ce rucher surprend d'abord parce qu'il est très différent des ruchers-couverts des châteaux.



Fig. 2. Le rucher de Saint-James (Névian). Une banquette de 50 cm de large court tout le long de ce mur de 35 m de long qui pouvait abriter de 60 à 70 *bucs*. Une double génoise de 40 cm les protégeait de la pluie.

Le rucher de Saint-Estève

C'est un « mur à abeilles » composé de deux ailes assemblées à angle droit, chacune présentant cinq ouvertures qui abritaient les ruches dans l'épaisseur du mur. Celle du fond (côté A) est orienté S.E. (159°), l'autre à N.E. (53°). L'aile de gauche protège les abeilles des coups de vent de cers. L'ensemble bénéficie des rayons du soleil levant, préconisation bien ancienne que l'on pouvait lire déjà dans le « *De re rustica* » de Columelle, au premier siècle de n.è.

Une galerie couverte, large de 54 cm et 153 de haut, court derrière les ruches. (Fig.3). Les embrasures aménagées dans l'épaisseur des deux murs de façade mesurent 43 cm de large, 120 de haut, 46 d'épaisseur. Un toit, en lauses, pratiquement horizontal, déborde largement formant une sorte de visière qui met les ruches à l'abri de la pluie. Il rappelle celui du rucher de Saint-James (Fig.2).

Discussion

Les deux ailes bâties en angle droit et l'aménagement d'un couloir couvert derrière les ruches sont la particularité de ce rucher. Habituellement les petits murs à abeilles forment un beaucoup plus modeste alignement de ruches orienté sud ou S.E.. (Fig.4). Les plus grands sont incurvés, pour profiter au maximum des rayons du soleil levant tout en tournant le dos au vent de cers. (Fig.5).

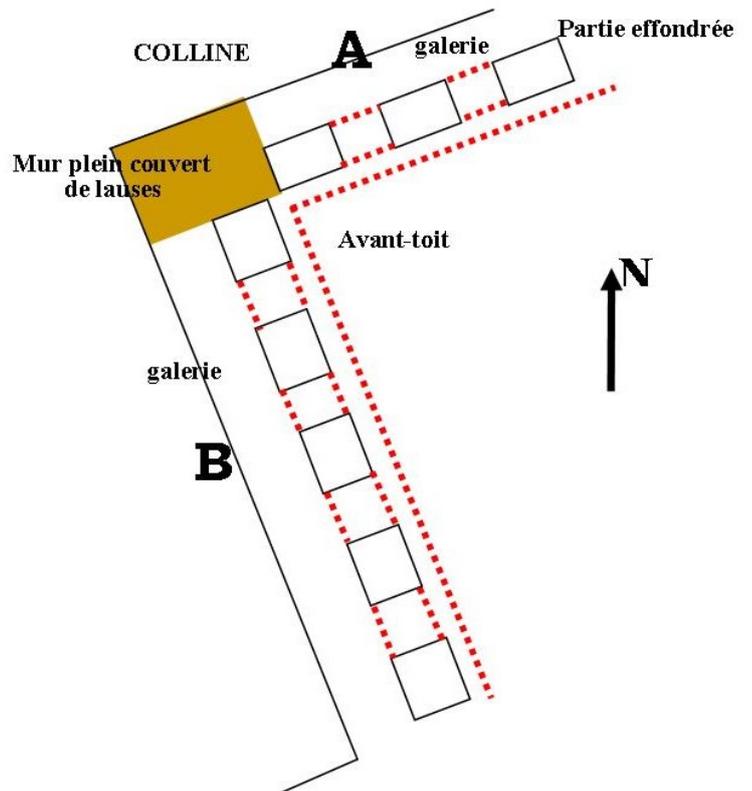
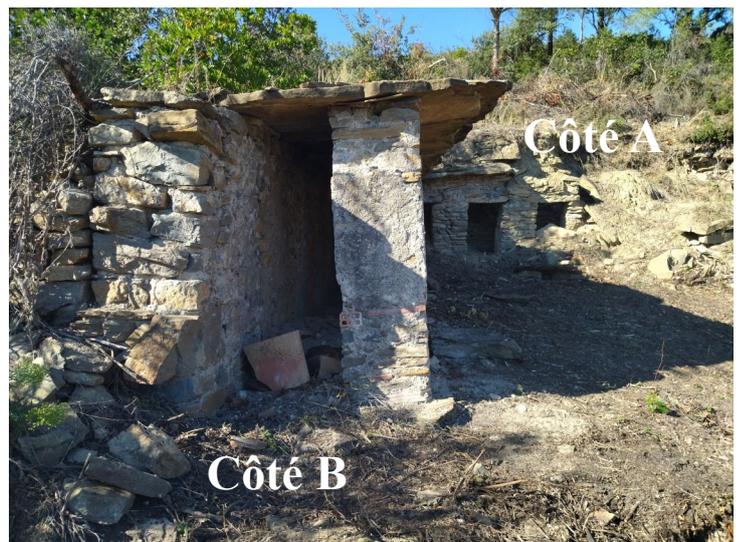


Fig.3. À l'entrée de la galerie se trouvaient les tessons d'une ruche en terre cuite.



Côté B et A, une galerie couverte dessert les ruches logées dans l'épaisseur du mur de soutènement du toit.



Le rucher a, semble-t-il, été bâti à deux moments différents : La partie appuyée au penchant de la colline, (**côté A**), et dont l'extrémité est effondrée, est uniquement en pierre, pierres sèches pour le mur du fond, jointoyée sans doute à la chaux pour la face avant. Par contre, l'aile gauche, quand on arrive au rucher, (**côté B**) est construite avec toutes sortes de matériaux : pierres, briques, tuiles. Il semblerait qu'elle soit contemporaine du château et on y aurait prolongé la première série de loges en conservant le même modèle de construction. La galerie, qui a été aménagée dans les deux ailes, pourrait alors apparaître comme une modeste adaptation de l'espace prévu dans les ruchers-couverts pour conserver le matériel utile lors des visites au rucher (*bucs vides en réserve, enfumoir, bresca-doira...*). (**Fig.6**). Sa hauteur, 1,53 m, et sa largeur bien réduite, 54 cm, la rendent difficilement utilisable pour y effectuer la récolte du miel.

Pour quel type de ruche ? Certainement le *buc* traditionnel tiré d'une planche dite « d'un pouce, » en raison de son épaisseur, et qui mesurait 30 cm de large. Sa hauteur était comprise entre 70 et 75 cm. La largeur des diverses embrasures, 43 cm, permettait le maniement de cette ruche, relativement légère, mais certainement pas d'y loger des ruches en tronc d'arbre qui sont beaucoup plus épaisses et lourdes. La ruche en terre cuite dont on a retrouvé les tessons à l'entrée de la galerie B, mesurait 40 cm de large et probablement quelque 92 cm de haut, avec son double corps. Elle rentrerait - péniblement quand même -, à condition que le prolongement extérieur du croisillon, qui sert aussi à son maniement, soit supprimé.



Fig.4. Roubia. Petit mur à abeilles pour une production familiale.



Fig.5. Mur à abeilles des Cayrols, à Fleury.



Le tronc d'arbre est la ruche la plus ancienne, probablement en usage depuis l'âge du Bronze, et celui du châtaignier particulièrement prisé. Dans les plaines audoises, où cet arbre est rare, on préférait le peuplier dont les fibres résistent assez bien aux dents des rongeurs. La ruche en planche restait cependant la plus répandue. À droite, reconstitution du *buc* en terre cuite retrouvé à Saint-Estève, reprenant le double corps de la ruche voiret mais utilisée sans cadres.



Fig.6. Rucher de Montrabech. Les ruches étaient posées sur l'étagère de gauche. Celle de droite recevait les ruches vides en attente d'utilisation et le matériel nécessaire aux diverses interventions. L'espace libre était largement suffisant pour travailler facilement.



Fig.7. Armissan, Trialbe. Dimensions de la niche : 90 (H), 70 (l), 40 (P). On retirait le *buc* de son abri pour prélever la partie de récolte qui se trouvait au-dessus du croisillon. A droite, les embrasures ménagées dans le mur de Saint-Estève étaient beaucoup plus hautes que ce qui se pratiquait normalement pour le *buc* traditionnel en planches. Étaient-elles prévues pour des *bucs* plus lourds qu'on récoltait par le haut sans avoir à les déplacer ? Les ruches en terre cuite, lourdes et fragiles, entraient dans cette catégorie. De gauche à droite, la ruche en terre cuite, le *buc* traditionnel, le *buc* en tronc d'arbre.

Mais, pourquoi une hauteur de 120 cm, alors qu'elle est communément de quelque 90 ? Les 30 à 40 cm de vide supplémentaire n'auraient quand même pas permis de récolter à la *brescadoira* (Fig.8) sans déplacer la ruche. Pour récolter on retirait les *bucs* de la niche qui les abritait, on enlevait le couvercle et on prélevait la partie supérieure des rayons avec le long couteau cératome. Une plus grande hauteur de l'abri ne se justifiait que pour abriter des ruches beaucoup plus hautes, comme on peut en voir au musée de la bergerie, à Fleury, (Fig.9).

Cette ruche en terre cuite, logée dans cette niche, ne pouvait être récoltée par le haut, par manque de place, ni déplacée facilement, en raison de sa taille et de son poids auquel s'ajoutait celui de la colonie et celui de la récolte contenue dans cette grande hausse, l'ensemble pouvant atteindre 70 à 80 kg. Nous n'aurons sans doute pas de réponse à cette interrogation. Les Ducup, devenus propriétaires du domaine en 1781 auraient pu être à l'origine de ce mur-à-abeilles, ou du moins de son prolongement,



Fig.8. *Brescadoiras*, salle de l'apiculture traditionnelle, Musée de la Bergerie, à Saint-Pierre-la-Mer. (1).



Fig.8. Deux abris à abeilles, à Tourouzelle. À gauche, l'abri des Moulats. On remarquera l'aménagement des deux murets d'une paire de mètres destinés à couper le vent dominant, en même temps qu'ils délimitent le domaine des abeilles, « *lo seti* » en occitan. À droite, le rucher du lieu-dit « Les abeilles ». Sans doute très ancien on en retrouve le nom dans la toponymie. Les ruches étaient abritées sous l'avancée du rocher, et un alignement de grosses pierres en délimitait l'emplacement.

mais il ne reste plus aucune trace d'une quelconque apiculture dans les dépendances du château qui a été entièrement vidé avant d'être vendu. Le nouveau propriétaire a découvert les sous-sols complètement vides, sans doute débarrassés au cours de chantiers précédents, il y a une trentaine d'années, et le vigneron qui conduit, aujourd'hui, la propriété, n'avait dans les remises et bâtiments d'exploitation, que du matériel et des produits pour les vignes.

Avec la possibilité d'une récolte globale d'une vingtaine de kilos, les *bucs* du rucher du premier mur ne devaient probablement suffire qu'à la demande en miel de l'ancienne métairie. L'aile ajoutée pouvait répondre aux besoins d'un domaine plus important mais non d'assurer une récolte à commercialiser. Dans les deux cas on peut se demander pourquoi l'exploitant agricole ne s'est pas contenté d'un simple abri comme ceux que l'on trouvait, toujours à Tourouzelle, au Moulats, par exemple, ou au lieu-dit « Les abeilles ». (Fig.8). L'explication serait peut-être à rechercher dans la proximité d'une bergerie et la menace que représente la divagation des brebis et des chèvres pour un rucher qu'il aurait donc fallu abriter dans l'épaisseur de ce mur. Il ne semble pourtant pas qu'il y en eut une à St.-Estève, au XIXe siècle, ni d'ailleurs au XVIIIe. Le compoix de 1724 n'en signale pas, et en 1864, il n'y avait à St Estève qu'une maison avec cour comme bâtiment construit. Aucune bergerie n'y figurait.

Notons, pour finir qu'il ne semble pas qu'il y ait eu, dans le parc du château, des essais de ruches à cadres modernes comme cela s'est pratiqué dans d'autres domaines. L'apiculture ne devait pas y représenter un intérêt suffisant pour expérimenter celles qui venaient d'être inventées et qui auraient pu assurer une plus grosse récolte. A partir des années 1780, comme pour la plupart du terroir de Tourouzelle, les vignes allaient prendre peu à peu la place des champs, des oliviers ou des quelques prairies nécessaires à l'alimentation des chevaux. Produire du miel ne présentait plus qu'un intérêt secondaire. Mais, peut-être y avait-il un autre rucher dans le parc ? Il resterait alors la question de la présence à l'entrée du mur, des tessons de cette ruche si semblable à la voirnot que présentait un ouvrage de la fin du XIXe siècle ? (Fig.10). Y s'agissait-il de l'essai d'une nouveauté ? Mais pourquoi était-elle en terre cuite et non en bois comme le préconisait son inventeur Jean-Baptiste Voirnot ?

Courrènt J. & Fraisse A. octobre 2024.

Pour un complément bibliographique :

Courrènt Jean, « Les ruchers de l'Abeille au Bois Dormant », *Cahiers d'Apistoria*, n° 14, 2015.

Puget Jean, « Le rucher familial », *Société centrale d'agriculture de l'Aude*, 1940.



Fig.9. Musée de la Bergerie, à Fleury d'Aude. Salle de l'apiculture. La plupart des ruches étaient réalisées avec des matériaux de récupération et leur taille dépendait souvent d'une idée assez répandue que les ruches les plus petites essaïmaient beaucoup plus que les grandes au préjudice de la récolte. Le *buc* de la rangée du bas, le deuxième en partant de la gauche, est celui qui répondait aux normes généralement préconisées : 70-75cm de haut, 30 cm de côté. Aux extrémités du deuxième niveau, on remarquera que ces ruches pouvaient être beaucoup plus hautes. Celle de gauche appartenait au modeste rucher familial d'un vigneron de Montredon, qui avait utilisé un tronc d'arbre creux ; celle de droite, montée en assemblant des planches, à celui d'une grosse propriété de Luc-sur-Orbieu. Toujours au deuxième niveau, la deuxième ruche, en partant de la gauche, est un *buc* en terre cuite retrouvé par Boris Cabrol, dans les Corbières, à Caves. Doc. Christian Gagnepain.

La ruche en terre cuite de Saint-Estève

C'est un *buc* en terre cuite, dont le croisillon intérieur, normalement prévu pour consolider les constructions des abeilles, n'est pas à mi-hauteur, comme c'est généralement le cas, mais à 12 cm du haut, soit, grossièrement, au 1/4 supérieur. Il est très probable que cette ruche devait être fermée avec un carreau de terre cuite de 40x40 cm. Elle n'est pas sans analogie avec la ruche cubique voirnot dont les dimensions intérieures étaient de 36x36x36 cm, mais il n'y a pas de feuillure donc pas de cadres. Il faut sans doute y voir une influence encore forte de la tradition accompagnant un essai d'adaptation du *buc* traditionnel à de nouvelles techniques. La première moitié du XXe siècle a connu, en effet, l'abandon progressif du *buc*, où les rayons bâtis par les abeilles étaient solidement fixés aux parois de la ruche, d'où le nom de « fixisme » donné à ce type d'apiculture, et l'adoption de la ruche à cadres mobiles. Voirnot écrivait, à ce sujet : « Je crois que l'avenir du mobilisme est dans un corps de ruche ou nid à couvain, rationnellement grand pour toute saison et pour tout pays, offrant au fixiste la facilité de ne pas y toucher, au mobiliste le plus consommé, la possibilité d'y faire toutes les manœuvres, et à tous, le moyen de faire la récolte dans des hausses proportionnées à l'année et au pays. Or, la ruche cubique avec hausse, dans les dimensions qui ont été discutées d'après les principes apicoles, me semble remplir tous ces avantages et pouvoir être faite à bon marché ». Il apparaît donc, que la ruche retrouvée dans le rucher de Saint-Estève n'est que l'élément destiné à recevoir le nid à couvain, et qu'une hausse devait être prévue pour recevoir la récolte. Cette hausse avait-elle des cadres, comme dans la ruche mixte ? Nous n'en avons aucune preuve car cet élément de corps de ruche est le seul qui a été retrouvé *in situ*.

En 1856, le docteur Buzairies, secrétaire du Comice agricole de Limoux et l'un des plus importants propagandistes apicoles du moment, préconisait déjà la ruche divisée en plusieurs compartiments, (Fig.11), alors que les ruches d'une seule pièce étaient les seules généralement adoptées dans les environs de Narbonne. « Les apiculteurs les plus éclairés s'accordent tous à reconnaître qu'il est plus avantageux de diviser une ruche en plusieurs compartiments, que de la former d'une seule pièce. Si on tient à former des essaims artificiels, à réunir les petites peuplades, à faire aisément, et sans danger pour les abeilles, la récolte du miel et de la cire, à renouveler successivement les produits déposés dans chaque loge, on ne peut guère atteindre un but aussi complexe sans faire usage de ruches à plusieurs compartiments ». Il rappelait aussi que « Gallo et Crescencio, qui écrivaient en Italie vers le XIIIe siècle, attestaient, dans leurs ouvrages sur l'agriculture, que ces divisions étaient déjà connues avant eux ». La présence de cette ruche voirnot, au domaine de Saint-Estève, apparaît comme un élément important dans l'histoire de l'apiculture en Narbonnais, même si sa réalisation en terre cuite conduit à envisager d'autres influences que celles qu'ont pu avoir localement Buzairies, ou Baichère, l'inventeur de la ruche narbonnaise à vespocule, et plus généralement Voirnot, et plus encore Dadant ou Layens dont on expérimentait les ruches dans les ruchers-couverts des châteaux.



Fig.10. Une ruche voirnot, en terre cuite, au domaine de Saint-Estève. Hauteur 44 cm. Côtés 40x40 cm. Le croisillon, qui n'est pas à mi-hauteur mais à 32 cm du bas, ne devait servir que pour renforcer les bâtisses de cire. Diamètre des barrettes, 20 mm. À 3,5 cm du bas, quinze trous de 10 mm, formant un triangle de 11,5 cm de base pour 11,5 de haut, servaient au passage des abeilles. Épaisseur des parois : 22 mm. Cette ruche avait une hausse également en terre cuite et devait être couverte d'une dalle de 40 cm de côté.



Fig.11. De gauche à droite, la ruche divisée en compartiments préconisée par Buzairies, la ruche de Voirnot (©Copyright 2024 Dadant, apiculture Lyon Rhône. Blossom Magazine), le *buc* en terre cuite du domaine de Saint-Estève, et la ruche mixte.

Au sujet des tessons retrouvés à Saint-Estève

Était-ce un *buc* à compartiments, comme préconisé par Buzairies ? Une ruche mixte dont n'aurait été conservée que la base ? Pourquoi était-il en terre cuite ?

Si les 120 cm de la hauteur des ouvertures ménagées dans le mur permettaient d'y abriter des *bucs* de grande taille, ils ne suffisaient pas au moment d'extraire, à la *brescadoira*, ne serait-ce que la récolte du *buc* traditionnel qui ne dépassaient pourtant pas les 75 cm de haut. Il fallait sortir les ruches devant leur logement, opération pour laquelle on les saisissait par les poignées que constituaient les prolongements extérieurs des deux barrettes du croisillon. C'est ce qui se faisait, sans grosses difficultés, avec la ruche en planche qui était assez légère. En raison de son volume et de son poids, la ruche en tronc de châtaignier ne pouvait être utilisée que dans des abris-à-abeilles, comme ceux des fig.2 ou 8. Quant à la ruche en terre cuite, elle ajoutait à l'inconvénient du poids, celui de la fragilité. Sa récolte aurait sans doute pu s'effectuer, sans la changer de place, en séparant la hausse du corps, à l'aide d'un fil-de-fer qu'on glissait entre les deux éléments, pour couper les rayons bâtis par les abeilles. C'était d'ailleurs la façon de procéder pour la ruche à compartiments préconisée par Buzairies. Le poids de la récolte ajouté à celui de la hausse en terre cuite ne devait cependant pas être négligeable. On peut aussi bien imaginer que cette ruche en terre cuite était une ruche expérimentale et que, si le corps restait un *buc* traditionnel dans lequel les abeilles bâtissaient librement, la hausse aurait pu comporter des feuillures prévues pour recevoir des cadres, et même qu'elle était en bois, matériau beaucoup plus léger. C'est d'ailleurs à cette époque-là que ces ruches mixtes, plus légères et donc plus maniables, ont servi de transition entre le *buc* et la ruche moderne (Fig.12).

Nous n'en déduisons pas que toutes les ruches de Saint Estève étaient des voironot, ni même que celle dont nous avons retrouvé les tessons y a été mise quelque jour en service. Aucune trace de cire, qui auraient pu signaler quelque construction par les abeilles, n'a pu y être relevée. Il semble plus probable que, au début du XXe siècle, il y avait des *bucs* en planche traditionnels dans ce rucher, par la suite possiblement remplacés par des ruches à cadres, la « dadant 12 cadres » ou la « de layens », (Fig.13), que l'on retrouvait d'ailleurs dans les ruchers-couverts des parcs des châteaux, et que ces ruches auraient pu être placées dans l'espace délimité par les deux murs montés en équerre. On peut aussi se demander pourquoi cette ruche était en terre cuite alors que « l'Abbé Voironot, qui était parti de simples baguettes de noisetier, avait décidé de son côté de mettre sur pied un plan d'une ruche faite en planche de bois ».



Fig.12. Ruche mixte à Marseille (11). Buc coiffé d'une hausse à cadres. Doc. A. Fraisse. 2024.

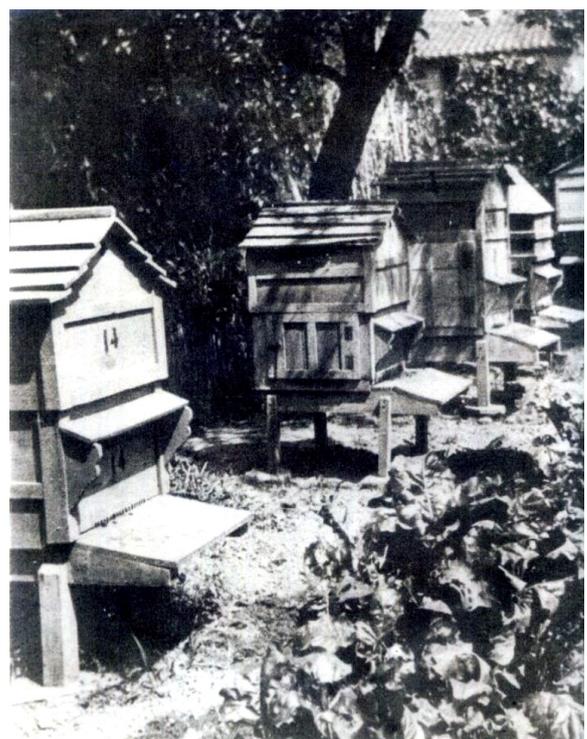


Fig.13, La ruche « de layens », du rucher-couvert du château de Sérème et les ruches « dadant » du père du Docteur Louis Fournier de Coursan, en 1898.

Les ruches en terre cuite étaient fort peu répandues dans notre région.

Sans doute, Diderot présentait-il, en même temps que la « ruche d'écorce ou de tronc d'arbre creusé, la ruche dont le bas est de terre, et le couvercle ou chapeau de paille », mais Hamet ne faisait pourtant nulle part état de ce type de ruche. Quant à Buzairies, son collaborateur audois, il citait bien, en 1863, « les ruches en poterie ressemblant à celles en bois de forme cylindrique », mais, dans cette présentation bien générale des ruches de tous les systèmes, il n'indiquait pas dans quel pays il s'en trouvait. La ruche en terre cuite était répandue en Espagne, mais il ne semble pas qu'elle ait été particulièrement connues ni en France, ni en Languedoc-Roussillon qui nous intéresse plus particulièrement.

Siau, qui s'est livré à une enquête longue et très détaillée sur l'apiculture chez nos voisins catalans, n'en signale pas. Le musée de la poterie méditerranéenne, à Saint-Quentin-la-Poterie, centre potier du Gard, en conserve des marocaines mais aucune produite localement. À côté de celle bien particulière du domaine de Saint-Estève, n'ont été retrouvées que quelques imitations du *buc* cylindrique traditionnel, comme la ruche que Boris Cabrol a découverte, dans les Corbières, à Caves. (Fig.14). Il y en avait aussi une, dans l'Hérault, à Ganges, (achetée par le conservateur du Musée des vallées cévenoles, à Saint-Jean-du-Gard), une dans le Gard (aujourd'hui au Musée « Ruches du monde », à Dieulefit), et une autre en Aix-en-Provence.

Faut-il y voir un apport espagnol ?

Bernardo Lliteras, qui a un musée à Mallorca, s'interroge également sur la présence de ces ruches en terre cuite dans notre région : « Je n'ai pas la moindre idée de ce que fait cette ruche dans ta région. Toi c'est le matériau qui te surprend ; moi c'est la position verticale pour cette ruche en céramique. Les ruches verticales que je connais sont des troncs, en osier ou tressées. Par contre, celles en céramique sont couchées. Aussi mon attention a-t-elle été particulièrement retenue par une ruche que j'ai vue à Séville, au musée des arts et traditions populaires. Elle était en céramique et en position verticale. J'ai d'abord pensé qu'il y avait une erreur mais les croisillons que ne possèdent que les ruches verticales prouvaient le contraire. Elle se trouvait dans la partie des productions locales de Lucena (Córdoba). Comme elle est neuve, nous ne savons pas si elle est traditionnelle ou si c'est un caprice du fabricant ». Au musée de l'apiculture de Azuqueca-de-Henares (Guadalajara), Agustín Arias, ajoute que « au Portugal, et aussi aux Açores, il y a des ruches en céramique utilisées en position verticale et qui ont les entrées pareillement situées [comme sur la ruche de Caves] mais sur tout le tour ». L'idée d'essayer un *buc* en terre cuite découlerait-elle d'échanges d'expériences entre apiculteurs languedociens et migrants andalous ou portugais qui venaient travailler dans notre région et puis s'y sont installés ?

L'immigration espagnole avait commencé de façon notable à la fin du XIX^e siècle et concernait surtout des régions françaises proches de l'Espagne, le Sud-Ouest et le Midi, où les Espagnols travaillaient dans l'agriculture et l'industrie. Leur nombre augmenta fortement durant la Première Guerre mondiale : de 106 000 Espagnols en 1911, on était passé à 255 000 en 1921. Cette migration correspond à l'époque où la ruche voirnot aurait pu être adoptée, mais peut-être doit-on, tout autant, l'essai de la terre cuite à la connaissance des ruchers du Maghreb alors sous influence française ? Philippe Baldensperger, dans son ouvrage « L'apiculture méditerranéenne », fait allusion aux soldats en garnison dans le sud marocain, avant et pendant la Grande Guerre, et



Fig.14. Ruche en terre cuite de Caves (11). Montée au colombin. Dimensions : 36 x 58 cm. Épaisseur de la paroi : 10 mm. On remarque une partie un peu ventrue qui peut correspondre à un léger affaissement possible durant le séchage car 60cm c'est assez haut. (*Glorios sant Benet Feu que el tupi em surti dret !* priaient les potiers catalans ; Glorieux Saint Benoit, Fais que mon topin monte droit).

Un bourrelet de 20 mm d'épaisseur renforçait la base qui reposait directement sur une dalle de 40 cm par 43 en terre cuite de 3 cm d'épaisseur. L'intérieur n'avait pas d'enduit afin que les abeilles puissent y coller les rayons. Trois croisillons avaient été prévus primitivement pour consolider les bâtisses, à 15, 27 et 36 cm en partant du haut. Les passages aménagés (Ø 15 mm) dans la paroi pour l'installation de la rangée médiane ont été rebouchés par la suite, de même que 11 des 16 entrées servant au passage des abeilles. Ces entrées, aménagées à 7 cm du sol, étaient des triangles de 13 mm de haut et 42 mm pour la base placée en position haute.

Tout le tour de la partie supérieure qui n'était pas renforcé est écaillé, ce qui semble indiquer l'ancienne présence d'une fermeture (panneau en bois ?) qui s'encastrait et qu'on devait dégager en faisant levier avec une lame. Il reste 4 ou 5 débris d'une pierre plate assez légère d'un cm d'épaisseur environ, qui pouvait couvrir cette ruche et assurer l'étanchéité. Une grosse pierre posée dessus devait la maintenir en bonne place. Cette ruche est comparable par sa conception à la ruche-tronc languedocienne ou à la ruche en liège catalane. La chute des pierres tombées du muret devant lequel elle avait été installée l'a réduite à un tas de tessons. Boris Cabrol relève qu'elle semblait avoir un emplacement de choix tout en haut du rucher. Les autres étaient des ruches en planches traditionnelles dont le cerclage a résisté à l'incendie qui a ravagé le site dans les années 1980. Des bouts de bois calcinés sont encore présents. Nous retrouvons ici quelques éléments également caractéristique de la ruche de Saint-Estève.



Fig.15. De quelques bucs du Musée de la bergerie, à Fleury-d'Aude. Le quatrième en partant de la gauche, est le traditionnel en Narbonnais. Le cinquième, en terre cuite, a été retrouvé en Corbières. Le septième était conservé dans la sacristie de la petite église de Saint-Aulin, à Mirepoix. Doc. Christian Gagnepain.

qui avaient remarqué l'abeille jaune. (p.83). On peut penser qu'ils s'étaient aussi intéressés à l'apiculture qui s'y pratiquait avec les ruches en terre cuite et en avaient imaginé l'essai, avec la ruche verticale, cette fois, dans notre région.

Renaud Falissard signale qu'en Aveyron on a eu trouvé des essaims installés dans des pots ou des jarres et suppose que la fraîcheur de la terre cuite les attire. Une même supposition a-elle conduit quelques rares passionnés à demander à un potier du voisinage de leur tourner un *buc* « expérimental » respectant autant que possible les dimensions ou au moins le volume traditionnel de la ruche locale ? **La ruche de Saint-Estève pourrait être alors la conjonction d'une double influence** : un apport espagnol, probablement plus que marocain, s'ajoutant à l'image toute nouvelle de la ruche voirnot, « représentation parfaite de l'habitat naturel des abeilles » selon son concepteur.

Mais quel potier pour ce *buc* ? Quelqu'un de la tuilerie de Tourouzelle ?

Il y a eu effectivement une tuilerie à Tourouzelle, créée par Émile Bru, en 1865. Elle a fermé début XXème et il n'en reste aucune archive. Y aurait-on monté cette ruche carrée dont les côtés avaient des dimensions voisines de celles des « cairès », les carreaux de terre cuite alors utilisés dans nos maisons ? Les arêtes, parfaitement soignées, portent la marque d'un travail de professionnel. La disposition des passages pour les abeilles, sur la face avant, révélerait même une recherche et un plaisir certain rencontré lors de la réalisation de cette « maison des abeilles » bien particulière. Et c'est justement au niveau de ces entrées qu'on peut faire quelques remarques.

Comme on peut le vérifier avec les différents *bucs* réunis au musée de la bergerie, à Fleury, (Fig.15), c'est un guichet d'une dizaine de cm de long pour un de hauteur, rarement plus, qui est généralement prévu, voire cinq trous triangulaires placés tout en bas : « Au bas du devant, percez des entrées semi-circulaires ou en forme de V renversé. Donnez à ces trous 12 mm de large de façon que les souris ne puis-

sent y entrer » conseillait Jean Puget, encore en 1940, dans sa présentation du rucher familial. Le potier, sans doute soucieux de ménager un nombre confortable de passages pour la sortie des abeilles, avait percé 15 trous de 10 mm de diamètre. Pour la ruche en terre cuite de Caves, également visible au musée, le potier en avait aménagé 16, et il avait fallu en boucher 11, par la suite, n'en laissant que cinq pour le passage des abeilles qui s'emploient toujours à limiter le nombre et l'importance des ouvertures en les propolisant. Les consignes données par l'apiculteur pour la réalisation de cette ruche étaient-elles suffisamment précises ? N'idéalisaient-elles pas trop la nouveauté que représentait cette nouvelle ruche sensé révolutionner les anciennes traditions apicoles ?

On peut aussi se demander pourquoi cet apiculteur, apparemment attentif aux innovations, n'avait pas demandé que soient aménagées les deux feuillures nécessaires pour suspendre les cadres, voire même adopté simplement la ruche en bois ? Peut-être avait-il jugé inutile de transformer totalement son rucher et l'adoption de la ruche mixte, assez répandue au début du XXe siècle, lui paraissait-elle une évolution suffisante à une époque où la situation de l'apiculture n'encourageait pas les gros investissements ? Pourtant, déjà dans les années 1860, Hamet demandait aux instituteurs et aux curés de propager dans les campagnes les techniques modernes que Louis Pirson développera en 1898 dans son *Cours d'Apiculture Élémentaire, L'abeille à l'école*, mais elles n'avaient encore que peu d'échos dans notre région. Le professionnalisme en apiculture n'apparaîtra, dans l'Aude, qu'à la fin des années 1930 avec l'installation de Régis Raynaud, à Saint-Pierre-des-Champs.

Les tessons d'un rêve

Une « joyeuse équipe » aura-t-elle joué à caillasser cette ruche ? Il y a toujours une fascination mêlée de crainte, de méfiance devant cet habitat bien refermé sur lui-même, dont on ne sait rien sinon qu'il représente un danger, et qu'on voudrait dominer jusqu'à le détruire. Peut-être l'incendie qui avait ravagé les collines alentours, il y a quelques années ? Stoppé tout près du château il était parvenu jusqu'à l'emplacement du rucher, et même au-delà, dévorant ce qui restait du parc. Certaines parties de la ruche semblent d'ailleurs en porter encore des traces noirâtres. « Les choses sont faites pour être détruites », m'avait dit, un jour, Régis Raynaud, mais en jetant des pierres, on détruisait inconsciemment un rêve d'argile et de savoir faire. Car

cette ruche était un beau rêve. Trapue, elle était puissante, faite pour durer, protéger les colonies d'abeilles et leurs récoltes qui ne pouvaient être qu'insignes. Ses entrées, nombreuses pour faciliter l'activité, étaient comme une flamme dressée vers le ciel, redisant cette vision de « ces Génies qui réunissaient les affections humaines et la puissance divine » que Xénocrate découvrait dans le triangle, quatre siècles av.n.è.

De l'abbé Voirnot qui vécut modestement et finit ses jours, à 56 ans, à l'hospice, il restera la ruche qui porte son nom et s'est imposée aux côtés d'autres grandes réalisations apicoles. Il survit aussi dans la délicate pièce de dentelle des entrées de la ruche de Saint-Estève, dont le triangle, image de la stabilité, était aussi celui de la perfection divine, selon Pythagore. C'est ce même rêve d'apiculteur qui peuplait d'abeilles la ruche bleue retrouvée dans la sacristie de la petite église de Saint-Aulin, à Mirepoix. (Fig.16). En détruisant cette ruche d'argile on a détruit la vision merveilleuse du pâtre, berger d'abeilles, dont le commun dit : « Il leur parle ! Elles ne le piquent pas ! ». Mais il s'agit d'un autre royaume.

« J'ai choisi le meilleur en ce monde, vois-tu, la compagnie des abeilles, et la liberté de la plus douce des folies qui est folie du plus grand amour » écrivait Sylvie Germain. (« Magnus », 2005).

J. Courrènt & A. Fraisse, novembre 2024.



Fig.16. La ruche voirnot, partie de simples baguettes de noisetier, **le buc en argile** de Saint-Estève, et la « **maison des abeilles** » de la petite église de Saint-Aulin, à Mirepoix, trois rêves de bergers d'abeilles sur fond d'essaim dont la mère a été particulièrement prolifique. « Des génies réunissaient les affections humaines et la puissance divine » pensait Xénocrate, mais n'intervenaient-ils pas à l'ombre de quelque divinité, éternelle maman de cette autre maisonnée ? (Dessin de la ruche Voirnot, @Copyright 2024 Dadant, apiculture Lyon Rhône. Blossom Magazine. / Ruche en terre cuite et Maison des abeilles de Saint-Aulin, (doc. Courrènt).

Pour un complément bibliographique

Buzairies Louis Alban, « Calendrier apicole pour la région de Narbonne », *L'apiculteur*, 1856-57.

Buzairies Louis Alban, « Études sur l'apiculture », *Limoux*, 1856.

Buzairies Louis Alban, « Les ruches de tous les systèmes », 1863.

Courrènt Jean, « Quand l'apiculture audoise changea de siècle », *Les Cahiers d'Apistoria*, n°4-5, 2005-2006.

Courrènt Jean, « La ruche en terre cuite de Caves (11) », *Cahier n° 16 d'Apistoria*, 2018.

Courrènt Jean, « La maison bleue des abeilles de Saint-Aulin, à Mirepoix », *CLES*, « Pages lauragaises » n°13, 173-181, 2023.

Diderot Denis, « L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers », 1751-1772.

Ditandy Auguste, « Géographie élémentaire du département de l'Aude », 1875.

Falissard Renaud, « Abelhas e... mèl », 2016.

Hamet Henri, « Cours pratique d'apiculture », 1866.

Journal des propriétaires ruraux pour les départements du Midi », année 1809.

Puget Jean, « Le rucher familial », *Société centrale d'agriculture de l'Aude*, 1940.

Siau Antoine, « Rapport sur l'industrie abeillère des Pyrénées-Orientales », 1857.

Voirnot Jean-Baptiste, « L'apiculture éclectique ou essai d'une ruche d'après tous les systèmes », 1890.